



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Guéret, le 19/01/2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aide alimentaire : un soutien exceptionnel de l'État en 2022

Pour faire face à l'accroissement des besoins - plus de 3 800 bénéficiaires pour l'année 2022 contre 3 000 auparavant - les services de l'Etat en Creuse ont augmenté l'année dernière leur soutien financier auprès des organismes distribuant l'aide alimentaire, portant leur dotation de 20 494 € en 2021 à 99 372 € en 2022.

Ainsi, la Banque Alimentaire de la Creuse a bénéficié d'une dotation de 68 258 € afin de pouvoir s'approvisionner en protéines animales auprès de producteurs locaux et apporter un équilibre nutritionnel aux personnes en situation de précarité.

Le restaurant social et l'épicerie sociale et solidaire du Centre communal d'action sociale de Guéret ont obtenu des crédits d'un montant de 20 494 € lui permettant de compléter son offre alimentaire en produits frais et surgelés. Enfin, une dotation de 10 620 € a été attribuée au Secours Populaire pour faire face aux difficultés rencontrées pour distribuer certains produits alimentaires de première nécessité.

Les associations d'aide alimentaire avaient alerté les services de l'Etat dès 2021 sur leurs besoins croissants face au contexte de crise sanitaire et sociale. En effet, entre 2020 et 2021, l'augmentation du nombre de bénéficiaires était de 34 % avec un pic à 46 % sur le secteur de Guéret.

L'augmentation s'est poursuivie sur l'année 2022. Pour le Secours Populaire, le nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire au premier semestre 2022, soit 1504 personnes, était ainsi équivalent à celui de l'intégralité de l'année 2021.

Contact presse

Cabinet de la Préfète

Bureau départemental de la communication interministérielle

Victor FLEURY

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel : pref-communication@creuse.gouv.fr

 www.creuse.gouv.fr

 Préfète de la Creuse

 Préfète de la Creuse